NORMANDIE ÉQUINE VALLÉE
CAMPUS INTERNATIONAL DU CHEVAL

N° de Délibération : 2025-29

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
REUNION DU 15 OCTOBRE 2025
ADOPTION DES TARIFS DE LOCATION DES LOGEMENTS SUR LE SITE DE GOUSTRANVILLE

Réunis le 15 octobre 2025 à 15h30 en visio-conférence sous la présidence de Madame Malika CHERRIERE,

Sont présents avec voix délibérative : Mesdames Malika CHERRIERE, Amandine D'OLEON, Christine EVEN, Audrey GADENNNE, Patricia GADY DUQUESNE, Sophie GAUGAIN et messieurs Antoine CASINI, Xavier CHARLES, Fabien ACHARD DELALUARDIERE et Patrick JEANNENEZ.

Sont excusés : Mesdames Julie BARENTON GUILLAS, Sophie DE GIBON, Florence MAZIER, Angélique PERINI, Emmanuelle TREMEL et monsieur David FONTAINE.

Nombre de membres en exercice	16
Nombre de membres présents	10
Nombre de pouvoirs	/
Nombre de votants	10

*****

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code général de la propriété des personnes publiques,

VU les termes de l'article 57A de la loi n°86-1290 du 23 décembre 1986,

VU la délibération n°2024-25, portant sur l'adoption des tarifs de location des logements étudiants à Goustranville,

VU la délibération n°2025-04, portant sur l'adoption des tarifs de location de l'amphithéâtre sur le site de Goustranville,

VU la délibération n°2025-20 portant sur l'adoption des tarifs de location des logements sur le site de Goustranville,

CONSIDERANT l'exploitation directe de l'espace vie entreprenariat, de l'amphithéâtre et des logements du site de Goustranville opérée par Normandie Equine Vallée,

CONSIDERANT l'objectif poursuivi par la création ces espaces afin de favoriser l'implantation d'entreprises et d'accueillir les associations de la filière pour créer une dynamique d'innovation sur le site,

Le comité syndical de Normandie Équine Vallée,

Après avoir pris connaissance du rapport de Mme la présidente,

Après avoir constaté que les conditions du quorum étaient remplies,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité de fixer les nouveaux tarifs et forfaits ménage suivants :

ESPACES	Quantité	Prix € /pers. /jour	Prix € /pers. /mois	Prix € /demi-jour	Prix € /jour	Prix € /m²/an
Forfait ménage – Amphithéâtre					100€	
Forfait ménage – Salle de réunion 90m2					10€	
Forfait ménage – Salle de réunion A+B regroupée					15€	
Forfait ménage – Espace réceptif					60€	
Location espace réceptif pour restauration (comprenant la cuisine, l'espace restauration et les canapés) Capacité : 50 debout / 28 assis	1			150€	300€	
Location espace réceptif pour restauration + Salle de réunion 90m2	1			150€	250€	
Location espace réceptif pour restauration + Salle de réunion A+B	1			210€	380€	
Forfait ménage – Espace réceptif pour restauration					30€	
Forfait ménage – Studio meublé		30€				
Réduction de caution si ménage non satisfaisant		50€				

AUTORISE Mme la Présidente à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

La Présidente du syndicat mixte
Malika CHERRIERE

Malika CHERRIERE

Certified by yousign

Accusé de réception en préfecture
014-200025344-20251015-2025-29-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025